

## **Les Textiles, Linge de maison et Chaussures**

Chaussures, linge de maison, vêtements (les TLC) trop petits, usés, démodés, assez vus ? Vous ne les utilisez plus, mais ils peuvent pratiquement tous resservir ou être recyclés.

Alors ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires, ne les jetez pas à la poubelle, faites le bon geste ! Déposez vos TLC dans l'un des nombreux Points d'Apport Volontaire (PAV) existants conventionnés par Refashion.

Vos vêtements ont de l'avenir, donnez leur une seconde vie en les réparant dans un premier temps, puis en les déposant dans l'un des PAV du territoire. Pour trouver le point de collecte le plus proche de chez vous rendez-vous sur [refashion.fr/citoyen](http://refashion.fr/citoyen).

### **Les bons gestes pour déposer en point d'apport volontaire**

logo repere filiere textile refashion



#### **Je peux déposer tous mes textiles et chaussures même usés ou déchirés**

Juste démodés ou troués, tous mes articles (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures) peuvent être réutilisés ou recyclés, à condition qu'ils soient déposés propres et secs en sac fermé et vos chaussures liées par paire.



#### **Je ne dépose pas d'articles humides**

Les articles déposés mouillés, même s'ils sont juste humides risquent de contaminer tous les autres et de générer de la moisissure, rendant leur valorisation impossible.

rgba(255,255,255,1)

Que deviennent les TLC ?

### **Donner leur une seconde vie**



[La Ressourcerie](#)

## Où les déposer ?



[Les déchèteries](#)

## Eco-organisme partenaire

[Image](#)

---

rgba(255,255,255,1)